

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2023

Date de convocation : L'an deux mil vingt-trois, le vingt-deux mars à vingt heures, le conseil municipal de la commune de L'HUISSERIE, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Jean-Pierre THIOT, maire.

Date d'affichage :
27 mars 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 19

Absents : 2

Pouvoirs : 6

Votants : 25

Secrétaire de séance :
René VAUCORET

	Présent(e)	Absent(e)		Présent(e)	Absent(e)
Thierry BAILLEUX	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Fabienne LEMONNIER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Gwendoline BERNARD	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Marie-Ange MARGUERITE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Régis BOUGLÉ	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Nicolas MOREL	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jean-Marc BOUHOURS	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Maryvonne OGER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Émily CHATELLIER	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Chantal PLACÉ	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
André CHAUVIN	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Monique PORTIER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Anthony CIVET	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Claire QUINTON	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Noëlle DELAHAIE	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Éliane RENOUARD	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Valérie FOUCHER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Stanislas SALMON	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Emmanuel HAMON	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Gyslène THIBAUDEAU	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fabrice HUMEAU	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Jean-Pierre THIOT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Anne-Marie JANVIER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Olivier TRICOT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Marc LANDSHEERE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	René VAUCORET	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nathalie LE ROUX	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			

Ont donné pouvoir : Stanislas SALMON a donné pouvoir à Anne-Marie JANVIER, Eliane RENOUARD a donné pouvoir à Jean-Marc BOUHOURS, Gwendoline BERNARD a donné pouvoir à Maryvonne OGER, Fabrice HUMEAU a donné pouvoir à Monique PORTIER, Régis BOUGLÉ a donné pouvoir à Fabienne LEMONNIER, Noëlle DELAHAIE a donné pouvoir à Jean-Pierre THIOT

Absente excusée : Emily CHATELLIER

Absente : Claire QUINTON

BUDGET PRINCIPAL 2023 : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

RAPPORTEUR : OLIVIER TRICOT

Délibération 2023-FIN-03-12

Comme annoncé lors du débat d'orientation budgétaire, l'équipe municipale s'est engagée à maintenir les taux d'imposition de l'année 2022 pour l'année 2023. Ainsi, les taux proposés sont les suivants :

Taxe sur les propriétés foncières bâties	45,20 %
Taxe sur les propriétés foncières non bâties	39,08 %
Taxe d'habitation	14,78 %

Vu l'article 1639 A du code général des impôts ;

Considérant la teneur du débat portant sur les orientations budgétaires qui s'est déroulé lors des séances du conseil municipal du 2 février 2023 et du 9 mars 2023 ;

Vu l'avis favorable de la commission Finances du 16 mars 2023 ;

Vu le budget primitif 2023 du budget principal ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

▶ **FIXE** les taux d'imposition 2023 comme exposés ci-dessus.

▶ **PRÉCISE** que la recette correspondante sera imputée au compte 73111 du budget principal.

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet d'un recours administratif gracieux auprès de la commune de L'Huisserie ou d'un recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes.

L'Huisserie, le 27 mars 2023

Le maire,
Jean-Pierre THIOT

